

COMMISSION PERMANENTE

6 juillet 2020



RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le lundi 6 juillet 2020, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 26 juin 2020 se sont réunis à l'Abbaye Royale de l'Epau, Dortoir des Moines, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : M. Frédéric BEAUCHEF, Vice-Président, M. François BOUSSARD, Vice-Président, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Daniel CHEVALIER, Vice-Président, Mme Isabelle COZIC-GUILLAUME, Conseillère départementale, Mme Méлина ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Emmanuel FRANCO, Vice-Président, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, M. Laurent HUBERT, Conseiller départemental, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Vice-Présidente, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Régis VALLIENNE, Vice-Président.

Excusés : Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Absents :

Procurations : Mme Dominique AUBIN donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER donne pouvoir à M. Gérard GALPIN, Mme Nelly HEUZÉ donne pouvoir à Mme Méлина ELSHOUD, Mme Marie-Pierre BROSSET donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX.

Invités : M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Insertion et Logement, *excusé*, Mme Martine Crnkovic, Présidente de la Commission Développement numérique et Réseaux électriques.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Jérôme Sterkers, Directeur de cabinet, était excusé,

M. Olivier Dubosc, Directeur général des services, assistait également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

- 1 **Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 6 familles pour un montant total de 4 800 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 2 **Validation des modalités d'octroi de l'aide à l'installation des dispositifs hygiaphones aux officines de pharmacie**
Il est proposé à la Commission permanente de valider le principe d'octroi d'une aide forfaitaire de 150 € par officine, correspondant à une aide de 50 € par guichet de vente équipé sur une base de trois guichets par pharmacie.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 3 **Conventions d'attribution de financement entre le Département et les porteurs de projets dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président du Conseil départemental de la Sarthe à signer, sur la base de la validation de la Conférence des financeurs du 11 février 2020, les conventions relatives aux actions pluriannuelles 2020-2022 fixant l'attribution de financement, au titre de l'année 2020 ; les conventions relatives aux actions pour l'année 2020.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 4 **Remises gracieuses de dettes (Solidarité)**
Il est proposé à la Commission permanente d'accepter deux remises de dettes concernant des trop-perçus d'APA et d'ACTP pour un montant total de 684,33 € et de refuser une remise de dettes pour un trop-perçu d'APA d'un montant de 868,36 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

Commission Insertion et Logement

- 5 **Insertion-Programmation FSE**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la liste des organismes retenus au titre du FSE et les subventions proposées pour 2020 au titre de la programmation 2018/2021 et d'habiliter le Président à signer les nouvelles conventions FSE pour 2020.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

6 Insertion - Admissions en non-valeur

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver les admissions en non-valeur de 3 295,34 € au titre du RMI et 47 746,56 € au titre du RSA.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

7 Logement - aides à la pierre

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 43 873 € à PODELIHA au titre des aides à la pierre pour la production de logements sociaux pour la construction de 19 logements à Moncé-en-Belin et 40 000 € au titre de l'aide départementale aux PLAI pour la construction de huit logements PLAI.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

8 Logement - fonds de solidarité pour le logement - admissions en non-valeur

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de 587 titres pour la somme de 93 386,57 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

9 Logement - Aide exceptionnelle au titre du PDALHPD - Rénovation et agrandissement du foyer Noguès au Mans et création d'une résidence sociale mixte à Montval sur Loir

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer, au titre des aides exceptionnelles s'inscrivant dans le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) et dans le dispositif « Logement d'abord », une aide de 60 000 € à Le Mans Métropole Habitat pour des travaux de rénovation et d'agrandissement du foyer Noguès au Mans et une aide de 40 000 € à Sarthe Habitat pour des travaux de restructuration d'appartements visant la création d'une structure mixte composée d'une maison relais et d'une résidence sociale jeunes à Montval-sur-Loir.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

10 Logement - FSL Convention relative à la contribution financière de Orange au fonds de solidarité pour le logement pour la prise en charge de certaines dettes de télécommunications

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de partenariat avec Orange et d'approuver la proposition de contribution financière de Orange, pour l'année 2020, à hauteur de 1 000 € sous forme d'abandon de créances.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 11 **Logement - Avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs 2018-2019-2020 conclue entre l'Etat et le Département, retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord »**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer, pour l'exercice 2020, l'avenant n°2 à la convention pluriannuelle d'objectifs conclue entre l'Etat et le Département, retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « territoire de mise en œuvre accélérée du plan Logement d'abord ».

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

- 12 **Transition énergétique : SEM Croissance verte**

Il est proposé à la Commission permanente que le Département devienne actionnaire de la SEM régionale Croissance verte en faveur des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique bâtiminaire.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 13 **Convention de cession de supports d'ouvrage électriques à un tiers**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention de cession de supports d'ouvrages électriques, suite à une demande d'un particulier sollicitant Enedis et le Département pour obtenir 10 supports électriques déposés afin de créer des passages de fossés dans ses propriétés.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

- 14 **Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics**

Il est proposé à la Commission permanente la répartition des subventions équipement et mobilier dans les collèges publics pour un montant global de 3 996,84 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 15 **Avenant à la convention d'accueil des demi-pensionnaires du collège Costa Gavras au sein de restaurant scolaire de l'école primaire de l'Epau**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant modifiant la convention passée avec la Ville du Mans pour l'accueil des demi-pensionnaires des collèges Costa Gavras et Anne Frank au restaurant scolaire de l'école primaire de l'Epau. La fermeture du collège Anne Frank ayant été prononcée au 1er septembre 2019, il convient de supprimer ce collège de ladite convention.

De plus, l'effectif de demi-pensionnaires accueillis étant moindre, le montant de la participation annuelle du Département aux frais de personnel, initialement de 1,12 ETP doit passer à 0,63 ETP.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 16 **Fonds départemental des services d'hébergement (FDSH)**
Il est proposé à la Commission permanente de retenir l'ensemble des demandes de subventions au titre du fonds départemental des services d'hébergement pour un montant global de 7 811,20 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 17 **Subventions aux établissements d'enseignement privé**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir :
- un montant global de 800 000 € entre dix-huit collèges pour les travaux réalisés et d'habiliter le Président à signer une convention avec les collèges concernés,
- un montant de 52 000 € entre seize collèges pour l'acquisition de mobilier.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

Commission Infrastructures routières

- 18 **Convention voirie départementale**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec le Département de l'Orne relative à la réalisation de travaux de réparation d'un ouvrage sur la Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 19 **Répartition des crédits de grosses réparations curatives liées aux inondations de février et mars 2020, sur les routes départementales et les anciennes routes nationales transférées**
Il est proposé à la Commission permanente de répartir des crédits de grosses réparations curatives liées aux inondations de mars 2020, sur les routes départementales et les anciennes routes nationales transférées

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 20 **Création d'un carrefour giratoire à l'intersection des routes RD 301, RD 83 et VC 206 à Bonnétable**
Il est proposé à la Commission Permanente d'autoriser l'acquisition d'emprises nécessaires et la demande d'enquête publique conjointe : enquête pour utilité publique et enquête parcellaire dans le cadre de la création d'un carrefour giratoire à l'intersection des RD 301 et 83 à Bonnétable et d'habiliter le Président et la 1ère Vice-Présidente à signer les actes notariés et administratifs à intervenir et tous documents y afférents.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

21 Fonds de soutien d'urgence

Il est proposé à la Commission permanente de modifier la fiche d'aide jointe en annexe et les modalités et critères d'éligibilité au fonds social d'urgence avec effet rétroactif aux dossiers déposés à partir du 30 avril 2020 :

- Elargissement de l'éligibilité aux résidents sarthois qui n'exercent pas leur activité en Sarthe ;
- Date limite de création d'activité pour être éligible passant du 3 29/02/2020 au 11 mai 2020.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

22 Aménagement du Territoire - ATESART - cession d'actions du Département

Il est proposé à la Commission permanente de valider la cession par le Département, pour un montant de 100 €, d'actions du capital social de la SPL Agence des Territoires de la Sarthe, au profit de la commune de Saint-Aubin-des-Coudrais.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

23 Agriculture

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention globale de 529 735 € répartie entre les organismes agricoles et d'autoriser le Président à signer les conventions correspondantes ; une subvention de 3 116,19 € à une exploitante à Saint Célerin et de 7 198,57 € à un exploitant à Requeil dans le cadre de l'aide Transformation à la ferme et de modifier le cadre de cette aide pour la période transitoire du 1er avril au 31 décembre 2020 ; une subvention totale de 2 600 € répartie entre 13 Jeunes Agriculteurs pour les Stages Préparatoires à l'Installation ; de mettre en place une aide à l'achat de sondes capacitatives (irrigation) et d'accorder, dans ce cadre, une aide à la Chambre d'agriculture pour l'acquisition de 10 sondes, de 7 037 € ; une aide de 9 214 € à la SAS METHAGRILLOUE sise à Loué pour un projet de méthanisation.

Accord avec détail des votes de la Commission Permanente, avec 19 votes pour.

M. François BOUSSARD, 4^{ème} Vice-président de la Chambre d'agriculture en Sarthe, ne prend part ni au débat ni au vote.

24 Dotations cantonales associatives

Il est proposé à la Commission Permanente de valider l'attribution des dotations cantonales des cantons de Le Mans 1, Le Mans 2, Le Mans 3, Le Mans 5, Le Mans 7, Sablé-sur-Sarthe, Le Lude et Changé pour un montant total de 154 521,00 €

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

25 Environnement

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer:
 dans le cadre des aides de la nouvelle dynamique en faveur du bocage 7 740 € à destination des particuliers, associations ou entreprises;
 dans le cadre des Espaces Naturels Sensibles :
 - 21 500 € au CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir,
 - 8 191,20 € au Conservatoire Botanique Nationale de Brest,
 - 5 000 € à la Ligue de Protection des Oiseaux,
 - 26 641,60 € en fonctionnement et 3 000 € en investissement au Conservatoire d'Espaces Naturels Pays de la Loire
 d'accorder à un particulier l'exploitation des prairies du site ENS des Prairies du camp gallo-Romain à Aubigné Racan

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur

26 Actions culturelles

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes : 20 000 € au titre de la structuration de l'enseignement artistique ; 13 800 € au titre de la transmission et des pratiques amateur ; 10 450 € au titre de la sensibilisation ; 21 770 € au titre de l'aide aux lieux ; 15 300 € au titre des festivals ; 29 300 € au titre des manifestations et initiatives culturelles diverses et d'autoriser le Président à signer la convention avec Mayenne Culture.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

27 Convention cadre contrat départemental lecture itinérance (CDLI) - plan lecture publique

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver et d'habiliter le Président à signer la convention cadre CDLI et d'autoriser le Président à solliciter les subventions annuelles liées au CDLI, d'accorder une subvention à la commune de Champagné pour la construction d'une médiathèque et d'approuver et d'habiliter le Président à signer la convention de type B1.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

28 Patrimoine

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :
 - 125 104 € à des associations et des propriétaires privés au titre du programme départemental de conservation des monuments historiques,
 - 1 935 € à un propriétaire privé au titre du programme départemental de sauvegarde du patrimoine rural non protégé,
 - 7 782 € à des communes au titre du programme départemental de sauvegarde des objets mobiliers,
 - 20 000 € à des associations patrimoniales gestionnaires de musées locaux
 et d'autoriser le Président à signer la convention de souscription entourant le mécénat participatif élaboré avec le soutien de la Fondation du patrimoine

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

29 Aides aux sports

Il est proposé à la Commission permanente de répartir une somme de 17 213 € au titre des aides aux sports.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

30 Actions Sportives Promotionnelles

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 6 400 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

31 Sports Mécaniques

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 3 700 € à ces deux associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

32 Tourisme

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'adopter les fiches programmes touristiques actualisée jointe en annexe au rapport
- d'inscrire au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée les chemins et voies sur la commune de Ballon-Saint-Mars.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

33 Convention de gestion d'une halte fluviale par la commune de Roeze-sur-Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président du Conseil départemental à signer la convention de gestion d'une halte fluviale par la commune de Roëzé-sur-Sarthe

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

34 Mesures de réduction des redevances liées aux autorisations d'occupation temporaire et soutien aux associations d'usagers du domaine public fluvial

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à valider les mesures de réduction des redevances liées aux autorisations d'occupation temporaire et le soutien aux associations d'usagers du domaine public fluvial.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

35 **Demande de garantie d'emprunt Sarthe Habitat Mayet**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 289 381€ destiné à financer la réhabilitation de 10 logements locatifs individuels situés 1 à 10 rue des Bleuets à Mayet.

Accord de la Commission Permanente, avec 14 votes pour.

Mme Véronique RIVRON, Présidente de Sarthe Culture, Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Gérard GALPIN, Fabien LORNE membres du Conseil d'administration de Sarthe Culture, ne prennent part ni au débat ni au vote.

36 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Chemiré le Gaudin**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 214 148 € destiné à financer la construction de 2 logements locatifs individuels situés rue des Trois Chênes à Chemiré le Gaudin.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

37 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Ecommoy**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 80 %, pour un emprunt d'un montant total de 945 221 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 12 logements locatifs collectifs situés rue des Perrières à Ecommoy.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

38 **Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Montval sur Loir**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 1 216 094 € destiné à financer la réhabilitation de 30 logements locatifs individuels situés 2 à 4 allée des Vertolines à Montval sur Loir.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

39 Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Le Mans-Cité Roger

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant de 779 639 € destiné à financer l'acquisition-amélioration de 18 logements locatifs collectifs situés allée Cité Roger-rue Nationale au Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

40 Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Ancinnes

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 256 723 € destiné à financer la réhabilitation de 10 logements locatifs individuels situés rue du Stade à Ancinnes.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

41 Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Connerré

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 100 %, pour un emprunt d'un montant total de 637 660 € destiné à financer la réhabilitation des 31 logements locatifs de la Résidence Autonomie "Le Métais" situés rue Edouard Herriot à Connerré.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

42 Demande de garantie d'emprunt OPH Sarthe Habitat Sablé sur Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat, à hauteur de 80%, pour un emprunt d'un montant total de 3 356 738 € destiné à financer l'acquisition en VEFA de 49 logements locatifs (25 individuels et 24 collectifs) situés rue Saint-Nicolas, quartier Les Serres de la Chartrie à Sablé sur Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, MM. Dominique LE MÈNER, Frédéric BEAUCHEF, Daniel CHEVALIER, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

43 Demande de garantie d'emprunt SA d'HLM Podeliha Fercé sur Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'Immobilière Podeliha, à hauteur de 80 %, pour un emprunt global d'un montant total de 218 000 € destiné à financer la réhabilitation de 6 logements locatifs individuels situés Chemin du Bordage à Fercé sur Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

- 44 **Garanties d'emprunt accordées par le Département**
Accord sur la vente de 125 logements par la SA d'HLM Podeliha
Il est proposé à la Commission permanente de donner un avis favorable au projet de vente de 125 logements locatifs situés au Mans par la SA d'HLM Podeliha.
- Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**
- 45 **Partenariats associatifs**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder un crédit de 10 500 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer les conventions.
- Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**
- 46 **Renouvellement de mise à disposition de personnel auprès du Département de la Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention de mise à disposition de personnel auprès du Département de La Sarthe
- Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**
- 47 **Mises à disposition de personnel au titre de l'état d'urgence sanitaire**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer les conventions de mises à disposition de personnel intervenues dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.
- Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**
- 48 **Vente de la caserne de gendarmerie de Villeneuve-en-Perseigne**
Il est proposé à la Commission permanente de répondre favorablement à la proposition d'acquisition de la commune de Villeneuve-en-Perseigne pour 100 000 €.
- Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**
- 49 **Procédure interne applicable aux marchés publics conclus par le Département**
Il est proposé d'adopter la procédure interne applicable aux marchés publics conclus par le Département de la Sarthe, telle que fixée dans le tableau joint.
- Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**
- 50 **Représentation du Conseil départemental au sein de la commission chargée d'établir la liste annuelle du jury d'assises**
Il est proposé à la Commission permanente de procéder à la reconduction des membres élus pour siéger et représenter le Conseil départemental au sein de la Commission chargée d'établir la liste annuelle du jury d'assises.
- Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour**

**Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme,
Enseignement supérieur**

- 51 **COVID 19, plan de soutien départemental aux acteurs culturels patrimoniaux et sportifs sarthois. Soutien exceptionnel à l'initiative des compagnies sarthoises «Paniers artistiques»**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide exceptionnelle, dans le cadre du plan d'action et de soutien voté le 30 avril 2020 au Théâtre de l'Ephémère, structure relais pour le projet « paniers artistiques 72 » à destination des artistes de la filière du spectacle vivant en Sarthe pour la saison estivale 2020, d'un montant de 10 000 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 20 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Pôle Coordination de la prise de décision.